



### Rapport sur le développement durable en Afrique

## La nécessité d'accroître le financement pour atteindre les ODD

L'urgence d'un financement accru pour le développement, c'est la grande conclusion qui ressort du nouveau rapport sur le développement durable en Afrique. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine ...



PAGE 5

### ECONOMIE



Moov Africa Togo et Ecobank

## Les abonnés Moov peuvent désormais retirer leur "Flooz" dans les guichets Ecobank

Pour renforcer l'inclusion sociale et financière des populations, Moov Africa Togo et Ecobank-Togo, ont lancé ce mercredi 17 juillet, le service de retrait Moov money Flooz sur les guichets automatiques ...

PAGE 9

### TRIBUNE



### Hommage

## Selom Komlan Gbanou est devenu une étoile au firmament

Depuis quelques années, notre très cher ami de toujours Selom Komlan Gbanou souffrait d'une grave maladie ...

PAGE 11



### Nouvelle Constitution

## Togo-Commonwealth, concordance de vues

C'était une rencontre politique et diplomatique de haute facture. Le mercredi 17 juillet 2024, le président de la République Faure Gnassingbé s'est entretenu à Pya (préfecture de la Kozah) avec Patricia Scotland, secrétaire générale du Commonwealth des Nations. Celle-ci est en visite de travail au Togo. Les deux personnalités ont fait le tour d'horizon de plusieurs questions dont la nouvelle Constitution qui consacre ...

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

#### Examens au Togo: les taux de réussite en forte baisse

Les chiffres sont clairs : tous les niveaux d'examens ont enregistré des baisses significatives des taux de réussite cette année 2024. Voici les détails des principales constatations :

Certificat d'études du premier degré (CEPD) : le taux de réussite est passé de 97,98% l'année dernière à 77,75% cette année, marquant une baisse de 20%.

Brevet d'études du premier cycle (BEPC) : ce niveau a connu un des plus grands reculs avec un taux de réussite de 44,09%, contre 81,77% en 2023, soit une diminution de 37,68%.

Baccalauréat première partie (BAC I) : le taux de réussite est de 71,73%. Il était de 80,96% l'année précédente.

Baccalauréat deuxième partie (BAC II) : les taux de réussite des deux séries (enseignement technique et général) ont chuté à 46,51% contre 79,43% en 2023, soit une diminution de 32,95%.

### ETRANGER

Burkina Faso/Transition

## Damiba interpelle Traoré sur la situation sécuritaire et propose son aide

Dans une lettre datée du 1<sup>er</sup> juillet 2024, révélée par Courrier Confidentiel, l'ex-président de la transition burkinabè ...

PAGE 4

### Allemagne-Togo

## Dr. Christoph Hoffmann achève sa visite au Togo

Partenaire financier de longue date du Togo, l'Allemagne accompagne diversement les projets de développement dans le pays. Dans le cadre de l'affermissement des liens entre les deux pays, le président en exercice de la Commission de la Coopération économique et du Développement du Parlement ...



PAGE 5

	<p><b>Afrique du Sud/Politique</b> <b>Jacob Zuma sous le coup d'une exclusion définitive de l'ANC</b></p>  <p><b>P 4</b></p>	<p><b>Alcool illégal</b> <b>Les risques de consommer ces poisons sont énormes ... !</b></p>  <p><b>P 10</b></p>	<p><b>Opérations chirurgicales de la cataracte</b> <b>Environ 300 cas de cataractes dépistés et opérés dans la Kara</b></p>  <p><b>P 11</b></p>
---	---	--	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Amedoume Abra, revendeuse de bouillie

**Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des Bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour mettre sous les feux de la rampe les expériences et témoignages d'une quarantenaire, Amedoume Abra, revendeuse de bouillie, bénéficiaire du Produit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF).**

Les différentes institutions de microfinance partenaires du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) dans la distribution des produits ont chacune mis en place des différentes stratégies afin de pouvoir renforcer la sensibilisation et la communication vis-à-vis des différents bénéficiaires réels et potentiels des crédits.

C'est le cas notamment de la mutuelle ASJD qui organise périodiquement, tous les seconds lundis du mois, des séances de sensibilisation et renforcement de capacités. Ce jour, c'est le quartier de Bè-Kpota qui accueille les agents de crédit de la mutuelle ASJD. Au menu, des échanges de discussions avec le groupement Pomeneyo (Bien-être familial). Au nombre des membres du groupement, AMEDOUME Abra, qui fait office de leader du groupe.

" Quand on est membre d'un groupement, il faut quelqu'un de dynamique, de forte, de persévérante,



**AMEDOUME Abra, revendeuse de bouillie**

bref, quelqu'un qui puisse faire entendre raison à tous les autres membres du groupement. Moi personnellement, j'ai toujours recherché l'information. J'ai toujours prêté oreille attentive à tout ce qui pouvait m'aider aller de l'avant. Et Justement le FNFI était une institution dont j'avais longtemps entendu parler. Très vite, les amies et moi, nous

nous sommes constituées en groupe solidaire et nous avons suivi toutes les étapes du processus d'obtention du crédit." Des étapes qui vont de la formation en techniques de création d'entreprise, en gestion de crédit, de quoi outiller les bénéficiaires sur la culture entrepreneuriale et renforcement en éducation financière. " La formation a été très

bénéfique pour nous, personnellement j'ai appris comment transformer une idée en activité génératrice de revenus, comment gérer efficacement un crédit et comment surtout rembourser dans les délais. Après tout le processus dont j'ai parlé, je suis rentré en possession de mon premier crédit APSEF, un montant de 30.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir démarrer la fabrication et la commercialisation de la bouillie. Très vite au bout de 6 mois, je suis parvenu à rembourser ce premier crédit et j'ai obtenu le second crédit de 40.000 FCFA. Ce crédit m'a permis de renforcer mon activité avec la fabrication et la commercialisation de petits gâteaux. Désormais avec mon activité, je me sens utile à quelque chose. Vous savez, dans nos sociétés africaines, la bouche qui n'a pas d'argent n'a pas droit à parole. On ne respecte une personne que lorsqu'elle a sous la main une activité génératrice de revenus". Le FNFI compte aujourd'hui parmi les puissants instruments de lutte contre la pauvreté. Grace au FNFI et à ses différents produits, la vie a changé de manière positive pour

des milliers de personnes. En effet, les femmes sont plus autonomes économiquement et les jeunes sont mieux insérés sur le plan professionnel. Cette initiative a permis de rendre une certaine fierté à ces populations vulnérables grâce à leur capacité nouvelle à prendre soin de leurs familles, de l'éducation de leurs enfants et de leurs besoins fondamentaux. Les premiers produits APSEF (essentiellement dédié aux femmes en groupement), AGRISEF (pour les agriculteurs), AJSEF (pour les jeunes) ont été mis en œuvre entre 2014 et 2016 et sont désormais durablement ancrés parmi les outils de lutte contre la pauvreté.

Le FNFI est une expérience inédite mais aussi encourageante grâce au leadership des bénéficiaires, de la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers (FEBESEF) pour leurs actions de sensibilisation et d'accompagnement, mais aussi aux institutions de micro finance partenaires sans oublier l'équipe organisationnelle du FNFI.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



**tm**

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Commonwealth

## Patricia Scotland explique l'objet de sa visite à Faure Gnassingbé

C'était une rencontre politique et diplomatique de haute facture. Le mercredi 17 juillet 2024, le président de la République Faure Gnassingbé s'est entretenu à Pya (préfecture de la Kozah) avec Patricia Scotland, secrétaire générale du Commonwealth des Nations. Celle-ci est en visite de travail au Togo. Les deux personnalités ont fait le tour d'horizon de plusieurs questions dont la nouvelle Constitution qui consacre la nouvelle République.



Faure Gnassingbé (à gauche) et Patricia Scotland

Patricia Scotland a présenté au chef de l'État, l'objet de sa visite de travail au Togo. Elle a eu des séances de travail avec les responsables des institutions de la République, les membres du gouvernement, les

organisations de la société civile et les regroupements de femmes sous l'encadrement de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb).

La visite porte donc principalement sur les

défis de développement du Togo et les stratégies de renforcement du partenariat entre les deux parties dans les domaines diplomatique, économique, sécuritaire et social.

« Je suis ravie d'avoir effectué cette visite au Togo. J'ai échangé avec le chef de l'État sur les différentes opportunités qui s'offrent au Togo suite à l'adhésion du pays au Commonwealth notamment le commerce intra-Commonwealth, et la promotion de la jeunesse. Nous avons également parlé du terrorisme, de l'extrémisme violent, l'autonomisation de la femme et de la jeunesse et du changement climatique, des questions qui tiennent à cœur aux populations togolaises », a-t-elle dit.

La secrétaire générale du Commonwealth a par ailleurs, partagé avec le chef de l'État le rapport de l'atelier d'échanges qui s'est tenu à Kara avec les acteurs du Programme d'urgence de renforcement de la

résilience dans la région des Savanes (PURS) et du Projet de cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (COSO).

A l'occasion, la secrétaire générale du Commonwealth a salué ces initiatives innovantes et s'est félicitée des efforts du président de la République dans la consolidation de la paix et de la stabilité au Togo et dans la sous-région ouest africaine. Patricia Scotland s'est réjouie de sa visite de travail qui augure de bonnes perspectives dans le partenariat entre le Commonwealth et le Togo.

« J'ai eu l'immense privilège de visiter le Togo pour la toute première fois et j'ai pu constater de visu la chaleur de l'accueil qui m'a été accordé. Je n'oublierai jamais cette mission au Togo et je crois que le Togo a beaucoup de choses à apporter au Commonwealth. De même le Commonwealth a beaucoup de choses à apporter également au Togo », a-t-elle affirmé.

Le Togo a adhéré au Commonwealth le 24 juin 2022, une adhésion entérinée le 20 octobre 2022 par le Togo Flag-raising au siège du secrétariat général du Commonwealth, Marlborough House, à Londres en Angleterre, en présence du chef de l'État, Faure Gnassingbé. Cette adhésion a permis au pays de participer régulièrement aux activités du Commonwealth, de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les pays membres de l'organisation et de diversifier son partenariat économique avec les investisseurs étrangers.

Créé en 1949 par la Déclaration de Londres, le Commonwealth est une organisation intergouvernementale regroupant les pays qui s'engagent dans la promotion de la démocratie, la paix, des droits de l'Homme et de la bonne gouvernance.

**Edem Dadzie**

## Assemblée nationale

## Le Commonwealth fera tout pour aider le Togo à réaliser ses ambitions

Le mardi 16 juillet 2024, le président de l'Assemblée nationale, Kodjo Adedze, a reçu en audience, Patricia Scotland, secrétaire générale du Commonwealth des Nations, en visite de travail à Lomé. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des échanges institutionnels visant à renforcer les liens entre le Togo et le Commonwealth, suite à l'adhésion récente du pays à cette organisation intergouvernementale.

Au cours de cette audience, Patricia Scotland a présenté ses civilités et félicité le président de l'Assemblée nationale pour son élection à la tête de l'institution parlementaire. Les discussions ont porté sur des sujets importants tels que les avancées démocratiques du Togo conformément aux valeurs partagées au sein du Commonwealth ainsi que les possibilités qu'offre cette organisation dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Le président de l'Assemblée nationale a exprimé sa gratitude pour cette visite et a souligné l'engagement personnel du président de la République, Faure Gnassingbé, qui a abouti à l'adhésion du pays au Commonwealth. Il a également évoqué la

contribution déterminante de la représentation nationale à travers sa résolution n° 001/2022/AN portant soutien au processus d'adhésion du Togo au Commonwealth adoptée lors de sa séance plénière du 22 avril 2022. Le président de la représentation nationale s'est engagé à tout mettre en œuvre pour l'adhésion de l'Assemblée nationale du Togo à l'assemblée du Commonwealth.

Patricia Scotland a salué les progrès démocratiques et les initiatives de développement du Togo et a rassuré de son engagement à accompagner le Togo à tirer profit des opportunités et avantages qu'offre le Commonwealth. « J'ai eu le grand privilège de rencontrer le président de l'Assemblée nationale ce matin. J'ai eu à lui dire que le Togo est à la croisée

des chemins à un moment très important après la réforme constitutionnelle. Nous avons échangé, entre autres, sur l'importance de la séparation des pouvoirs,

certain nombre de trousseaux à outils, notamment dans le domaine de la numérisation et de l'intelligence artificielle », a-t-elle déclaré.

« Nous avons même créé ce que nous appelons l'académie de l'intelligence artificielle et l'avons mise

environ un tiers de la population mondiale. Je peux vous confirmer que le Commonwealth fera tout pour aider le Togo à réaliser ses ambitions, notamment dans les domaines climatique, législatif, commercial et de la promotion de la jeunesse. Nous voulons également réaliser l'espoir et les aspirations de tout le peuple togolais, et nous allons vous soutenir dans la mesure du possible, notamment à travers les outils que j'ai évoqués précédemment », a indiqué Patricia Scotland.

Cette rencontre entre les deux personnalités marque une étape importante dans le renforcement des relations entre le Togo et le Commonwealth. Le Togo a officiellement rejoint le Commonwealth le 25 juin 2022 à l'issue du sommet de Kigali, et son drapeau a été hissé pour la première fois à Marlborough House, le siège du Commonwealth à Londres. Cette visite de Patricia Scotland à Lomé vient consolider ces liens et balise la voie à de nouvelles perspectives de collaboration entre le Togo et le Commonwealth.

**TM**



Kodjo Adedze (à droite)

comment réaliser les aspirations des jeunes dans le pays, parce qu'au Togo 65% des jeunes sont âgés de moins de 35 ans. Donc, c'est un atout pour le pays. Nous avons également pu élaborer un

à la disposition de tous les pays membres. Nous sommes 56 pays avec le Togo qui vient d'intégrer le Commonwealth, ce qui représente environ 2,7 milliards de personnes dans le monde, soit

## Burkina Faso/Transition

## Damiba interpelle Traoré sur la situation sécuritaire et propose son aide

Dans une lettre datée du 1er juillet 2024, révélée par *Courrier Confidentiel*, l'ex-président de la transition burkinabè Paul-Henri Sandaogo Damiba, en exil à Lomé, a exprimé ses vives inquiétudes à son successeur Ibrahim Traoré sur la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays. Dans un élan patriotique, l'ancien putschiste déchu propose son aide pour l'édification d'un Burkina stable et prospère.

Exilé à Lomé depuis sa destitution, le lieutenant-colonel Damiba rompt le silence face à ce qu'il qualifie d'"exactions contre les populations civiles". Dans un geste inattendu, l'ancien putschiste propose son aide pour "l'édification d'un Burkina stable et prospère", mettant de côté les dissensions passées. « Je ne veux pas et je ne dois

pas garder le silence face à l'amère réalité de la situation de mon cher pays », écrit Damiba, pointant du doigt l'échec de la stratégie du «



Damiba

tout militaire » adoptée par le régime actuel. Il déplore le nombre croissant de victimes civiles et militaires,

reconnaissant que ses propres décisions n'ont pas suffi à endiguer la menace djihadiste.

Cette main tendue contraste

avec la rupture radicale opérée par le capitaine Traoré dès son arrivée au pouvoir. Le nouveau dirigeant avait

promis de « refonder l'État » et de repartir de zéro dans la lutte antiterroriste, adoptant un ton offensif bien éloigné des regrets exprimés par son prédécesseur.

La lettre de Damiba intervient dans un contexte tendu, marqué par des arrestations répétées de civils et de militaires. Des journalistes et acteurs de la société civile se retrouvent incarcérés pour avoir critiqué le pouvoir en place. L'enlèvement récent du journaliste d'investigation Atiana Serge Oulon et du lieutenant-colonel Yves Didier Bamouni illustre cette répression croissante.

Face à ces dérives, Damiba exhorte Traoré à ne pas se laisser « aveugler » ni « assourdir » par le pouvoir. Il rappelle les motivations

du coup d'État contre l'ancien président Kaboré : « Nous voulions voir le pays s'apaiser, les attaques contre les détachements et les convois se réduire, les souffrances des militaires et des populations civiles s'amenuiser. » Cette deuxième lettre de Damiba à Traoré relance les interrogations sur la capacité réelle des autorités à enrayer l'insécurité grandissante. Alors que le capitaine Traoré a récemment réaffirmé sa détermination à combattre les terroristes sans compromis, l'appel à l'unité lancé par son prédécesseur résonnera-t-il à Ouagadougou ? Les prochains mois s'annoncent décisifs pour l'avenir du Burkina Faso.

T.M.

## Afrique du Sud/Politique

## Jacob Zuma sous le coup d'une exclusion définitive de l'ANC

Le parti au pouvoir en Afrique du Sud a commencé ses audiences disciplinaires contre l'ex-président. Elles pourraient déboucher sur son exclusion, parce qu'il a dirigé un mouvement rival aux élections de mai.

Le Congrès national africain (ANC) avait suspendu en janvier l'ex-leader, plombé par des affaires de corruption, un mois après son alliance avec le parti nouvellement formé uMkhonto weSizwe (MK). Jacob Zuma est accusé d'avoir violé les statuts de l'ANC en faisant campagne pour un parti rival. Le MK a séduit une partie de l'électorat de l'ANC aux élections du 29 mai, finissant en troisième position avec 14,5 % des voix. Le parti au pouvoir s'est adjugé 40 %, son score le plus faible depuis trois décennies. Zuma n'était pas présent à la première audience, qui s'est tenue virtuellement et à

La prochaine audience se tiendra le 23 juillet.

Élu président d'Afrique du Sud en 2009, Jacob Zuma a été chassé du pouvoir en 2018 en raison d'affaires de corruption. Il a été remplacé par Cyril Ramaphosa, son rival de longue date. L'émergence du MK a fait des vagues en Afrique du Sud. Le parti a pris le nom et le logo de la branche militaire - aujourd'hui dissoute - de l'ANC au temps de l'apartheid.

Lors du scrutin en mai, le MK a remporté 58 sièges de députés à l'Assemblée nationale, qui en compte 400. Jacob Zuma, désormais à la tête de ce parti, ne peut pas



Jacob Zuma

siéger comme député à cause d'une condamnation en 2021 pour outrage à magistrat, lorsqu'il avait refusé de témoigner lors d'une enquête portant sur des faits de corruption et de favoritisme sous sa présidence.

Sources : *Le Monde Afrique*

Sources : *Le Monde Afrique*

## Sénégal/ Modification du règlement intérieur au Parlement

## Statu quo, malgré l'intervention du chef de l'Etat en faveur de son Premier ministre

Allons-nous vers une dissolution de l'Assemblée nationale sénégalaise avec des élections anticipées ? Cette option semble être de plus en plus envisagée au regard du bras de fer qui semble ne pas trouver une issue au sein du Parlement. Malgré l'intervention du président Diomaye Faye en faveur de son Premier ministre, la coalition de l'ancien président Macky Sall, majoritaire, tient encore la dragée haute et refuse ce qu'elle appelle des « injonctions » du chef de l'Etat.

Le fonctionnement de l'Assemblée nationale sénégalaise semble paralysé alors que le bras de fer se poursuit entre l'exécutif et le Parlement. Au cœur du débat : la modification du règlement intérieur pour permettre au Premier ministre Ousmane Sonko de présenter sa déclaration de politique générale. Samedi dernier, le président Bassirou Diomaye Faye a publiquement demandé au président de l'Assemblée nationale de modifier le règlement intérieur. Cependant, cette intervention directe du chef de l'Etat semble avoir eu l'effet inverse de celui escompté.

« Nous sommes en train de travailler pour arranger les choses », affirme Abdou Mbow, président du groupe Benno Bokk Yakaar, la coalition de l'ancien président Macky Sall, majoritaire au Parlement. Il ajoute fermement : « Ce n'est pas au président de la République de dicter à



Diomaye Faye, Ousman Sonko et Macky Sall

l'Assemblée nationale ce qu'elle doit faire. »

Un observateur proche du dossier analyse que la déclaration publique du président Faye a « rebloqué » un processus qui était en cours. « Les députés de Benno Bokk Yakaar, majoritaires au Parlement, sont maîtres du jeu », explique-t-il. « Et comme ils sont dans l'opposition, ils ne veulent pas donner l'impression d'obéir à une injonction. »

Paradoxalement, il n'y aurait pas d'opposition sur le fond à cette révision du règlement intérieur. Le blocage semble davantage lié à une question de forme et de rapport de force entre l'exécutif et le

législatif.

Pour l'heure, c'est donc le statu quo qui prévaut. Aucune nouvelle date n'a été fixée pour la modification du règlement intérieur ou pour la déclaration de politique générale du Premier ministre. La balle est dans le camp du président de l'Assemblée nationale, qui doit convoquer le bureau.

Les présidents des quatre groupes parlementaires devront ensuite fixer deux dates cruciales : celle de la session extraordinaire pour adopter le règlement intérieur révisé et celle de la déclaration de politique générale.

T.M.

Allemagne-Togo :

## Dr. Christoph Hoffmann achève sa visite au Togo

Partenaire financier de longue date du Togo, l'Allemagne accompagne diversement les projets de développement dans le pays. Dans le cadre de l'affermissement des liens entre les deux pays, le président en exercice de la commission de la coopération économique et du développement du Parlement allemand (Bundestag), Dr. Christoph Hoffmann a effectué une visite à Lomé. Son séjour s'est déroulé, du 13 au 17 juillet 2024.



Dr. Christoph Hoffmann, président en exercice de la commission de la coopération économique et du développement du Parlement allemand (Bundestag)

Au cours de sa mission, Dr. Christoph Hoffmann a sillonné le pays, tout en portant une attention particulière aux différents projets réalisés grâce au financement allemand. C'est ainsi qu'il s'est rendu dans la région des Plateaux, précisément sur le site du Barrage de Nangbéto. Cette infrastructure énergétique bénéficie d'un soutien financier de l'Allemagne pour la réhabilitation de la centrale hydroélectrique d'un montant total de 43,5 millions d'euros. Après les Plateaux, il a mis le cap sur la région Centrale. Dans cette région, c'est le projet « Restauration des paysages forestiers et bonne gouvernance dans le secteur forestier » (Forest4Future), qui a retenu l'attention de l'officiel allemand. Le Forest4Future est un projet de l'Allemagne avec des actions dans plusieurs pays du monde dont le budget attribué au Togo est de 5 millions d'euros pour une mise en œuvre par la GIZ. Soutenir le Togo dans le contexte de l'AFR 100 à restaurer 1,4 millions d'hectares de ses paysages forestiers et de renforcer la bonne gouvernance dans le secteur forestier, est l'objectif de ce projet. A Sokodé Dr. Christoph Hoffmann a également échangé avec les autorités locales. Dans une tendance un peu plus culturelle, c'est la lutte traditionnelle Evala qui a attiré la curiosité et la sympathie du député allemand dans la Kara. Il n'a pas caché sa joie de suivre la lutte Evala. « C'est ma première fois d'assister à une célébration de la culture togolaise et je suis très impressionné par le charme et la vigueur des lutteurs, mais surtout toute la joie autour de l'évènement. J'en garderai un bon souvenir », a-t-il déclaré. Pour clôturer son séjour au Togo, le député allemand a tenu des entretiens politiques à Lomé avec les membres du gouvernement.

Il faut remarquer que sa dernière visite date de 2021. Le député allemand faisait partie de la délégation du ministre allemand de la Coopération économique et du Développement. Témoin du lancement du partenariat pour les réformes visant la transformation structurelle du Togo, Dr. Christoph Hoffmann en sa qualité de parlementaire s'est renseigné sur la mise en œuvre effective des projets de la coopération étatique bilatérale. Il a vérifié les succès enregistrés. Avec ce partenariat pour les réformes, conclu en 2021 pour une durée de trois ans, la coopération entre l'Allemagne et le Togo s'est intensifiée de façon considérable. Membre du Bundestag allemand depuis 2017, et élu président en exercice de la commission de la Coopération économique et du Développement en janvier 2022, Dr. Christoph Hoffmann est venu redynamiser la relation bilatérale entre les deux pays. Au cours de sa mission au Togo, Dr. Christoph Hoffmann a été accompagné par le 1er secrétaire aux Affaires politique et de la Coopération à l'ambassade d'Allemagne Johannes Klotz, de la directrice résidente de la GIZ au Togo, Dr. Inge Baumgarten, et de la directrice de la KfW au Togo, Sonja Wasserman. Dr. Christoph Hoffmann a 25 ans d'expérience professionnelle dans l'administration forestière. Avant son élection au Bundestag allemand, il a été maire de Bad Bellingen dans le Bade-Wurtemberg durant 10 ans.

Edy Alley

Rapport sur le développement durable en Afrique

## La nécessité d'accroître le financement pour atteindre les ODD

L'urgence d'un financement accru pour le développement, c'est la grande conclusion qui ressort du nouveau rapport sur le développement durable en Afrique. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD) ont présenté, ce mardi 16 juillet à New York, le Rapport sur le développement durable en Afrique (ASDR) 2024.

Intitulé « Renforcer l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes », ce nouveau Rapport recommande l'accès élargi à des financements concessionnels pour le développement, des systèmes d'information et d'alerte précoce renforcés, ainsi que des réformes économiques urgentes. Face aux grands enjeux auxquels est confrontée l'Afrique, notamment la pauvreté, la lutte contre la faim et le changement climatique, la nécessité de financement est un palier qui doit conduire les pays du continent à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD).

Ainsi, le rapport se penche sur un examen approfondi des progrès des pays africains sur 5 Objectifs de développement durable et leurs 32 cibles pour atteindre l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Les 5 ODD, notamment : éliminer la pauvreté (objectif 1), éliminer la faim (objectif 2), lutter contre les changements climatiques (objectif 13), promouvoir des sociétés pacifiques (objectif 16) et renforcer les partenariats mondiaux (objectif 17), sont examinés. Le rapport note que l'Afrique a réalisé des progrès en matière de réduction de la pauvreté. Ceci, malgré les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19 qui ont provoqué l'augmentation du taux de pauvreté. Néanmoins, l'étude ajoute qu'en 2022, l'Afrique représentait plus de la moitié (54,8 %) des personnes vivant dans la pauvreté dans le monde. Avec 281,6 millions de personnes touchées en 2022 par la pauvreté, soit 11 millions de plus qu'en 2021, un soutien urgent est nécessaire pour soutenir les Etats. Grâce à l'amélioration des investissements agricoles et l'aide pour renforcer la sécurité alimentaire, l'atteinte de l'objectif 1 serait un peu plus envisageable. Les initiatives visant à lutter contre la faim, la sous-alimentation et le retard de croissance en Afrique (objectif 2) sont cruciales, selon le dit Rapport.

Au rang des efforts à

consolider, le renforcement des systèmes de protection sociale, couvrant actuellement que 17,4% de la population, bien qu'ils restent bien en deçà de la moyenne mondiale. L'accès à l'eau potable a quant à lui augmenté, passant de 68,7% en 2015 à 72,9%. Les services d'assainissement de base atteignent désormais 52% de la population, grâce aux efforts continus pour répondre aux normes mondiales. Sur le volet du changement climatique, le Rapport relève que l'Afrique a fait preuve d'une résilience et d'un engagement remarquables dans la lutte contre le changement climatique (objectif 13). Les efforts visant à renforcer la réduction des risques de catastrophe se poursuivent. Même si le nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe reste à 29 sur 54 depuis 2015. « Le financement reste un défi pour l'Afrique. Il lui faudra entre 118,2 et 145,5 milliards de dollars par an pour mettre en œuvre les engagements du continent en

milliards de dollars par an ». En outre, les inégalités en matière d'indice de développement humain se creusent. Dans ce contexte, l'aide publique au développement (APD) destinée à l'Afrique a augmenté de 2 % en 2023. Toutefois, l'APD totale reste à 0,37 % du revenu national brut combiné des donateurs. Un chiffre bien en dessous de l'objectif de 0,7 % convenu par les États membres de l'ONU. A moins de 6 ans de l'échéance des ODD de 2030, la plupart des pays pourraient ne pas parvenir à mobiliser les ressources adéquates pour combler leur déficit de financement.

« Les pays africains ont réalisé des progrès significatifs dans des domaines importants, mais nous manquons de temps », a souligné le directeur régional adjoint par intérim du PNUD pour l'Afrique, Matthias Naab. « Il est impératif que nous renforçons les partenariats et recherchions des solutions innovantes pour mettre un terme à la décélération actuelle et même au renversement dans certains domaines et que nous travaillions plus étroitement avec les pays et les peuples africains pour nous remettre sur la bonne voie vers nos objectifs mondiaux et l'Afrique



matière d'action climatique et les contributions déterminées au niveau national », a expliqué le responsable de la division Changement climatique et croissance verte de la BAD, Dr Al Hamndou Dorsouma.

En termes de gouvernance (objectif 16), le Rapport pointe du doigt la corruption. Le fléau demeure un défi important dans de nombreux pays africains qui enregistrent des progrès stagnants et des cas de corruption croissants. Le Rapport indique que « les flux financiers illicites élevés, totalisant environ 1 300 milliards de dollars de sorties et 1 100 milliards de dollars d'entrées en 2020, continuent d'entraver le financement de programmes clés et de coûter à l'Afrique environ 88,6

que nous voulons. En cela, ce rapport est essentiel car il ouvre la voie à cette accélération critique ».

Selon la vice-présidente de l'Union africaine, Monique Nsanzabaganwa, « Ce nouveau rapport souligne la nécessité urgente d'accélérer les actions de développement durable et l'impératif pour les pays africains d'intensifier leurs efforts et de donner aux communautés les moyens de parvenir à une croissance plus inclusive. Mais cela montre également clairement à quel point des financements innovants et des partenariats renforcés sont essentiels pour que les pays puissent redoubler d'efforts ».

Edy Alley



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **STAR GARMENTS GROUP en route pour une Expansion Stratégique au Togo avec un Investissement de 15 Millions de Dollars**

**Lomé, 15 juillet 2024** – Star Garments Group (Star), un leader mondial dans la fabrication durable de vêtements, a dévoilé ses plans pour établir une installation de fabrication d'exportation de vêtements de pointe au Togo, marquant ainsi sa première entreprise en dehors du Sri Lanka. Cette initiative, soutenue par l'International Finance Corporation (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale ceci à la hauteur de 15 millions de dollars, vise à renforcer le secteur textile et habillement du Togo tout en créant des opportunités économiques significatives dans la région.

La nouvelle installation sera située dans la Plateforme Industrielle d'Adetikopé près de Lomé, la capitale du Togo, et devrait générer environ 4,520 emplois directs et indirects d'ici 2030. Cette initiative vise particulièrement à autonomiser les femmes grâce à des opportunités d'emploi, contribuant ainsi au développement socio-économique de la communauté locale.

Le Directeur Général de Star Garments Group, A. Sukumaran, s'est montré enthousiaste à propos du projet, déclarant : "Nous cherchons continuellement à diversifier notre base de fabrication, et notre future installation au Togo servira d'alternative compétitive pour nos clients estimés. Cette expansion s'inscrit dans notre vision stratégique de favoriser la croissance mondiale et d'introduire une fabrication de vêtements de classe mondiale dans la région de l'Afrique de l'Ouest."

Star Garments Group, réputé pour ses quatre décennies d'expérience dans l'industrie du vêtement au Sri Lanka, est engagé envers la durabilité et l'innovation. Huit de ses usines sont certifiées LEED, incluant le premier bâtiment d'usine passive au monde. La nouvelle usine au Togo sera également construite selon les normes LEED, renforçant ainsi l'engagement de Star envers la gestion environnementale. Notamment, le groupe est le seul conglomérat de l'industrie du vêtement certifié neutre en carbone pour toutes ses opérations.

L'investissement de 15 millions de dollars de l'IFC souligne un partenariat visant à promouvoir le développement du secteur privé dans les marchés émergents. Ce financement inclut une contribution de 7,5 millions de dollars des fonds propres de l'IFC et un prêt correspondant du Fonds de Financement du Secteur Privé de l'Association Internationale de Développement.

L'expansion de Star Garments Group au Togo représente une étape significative dans sa stratégie de croissance mondiale, renforçant sa capacité à répondre aux besoins évolutifs du marché international du vêtement tout en contribuant aux objectifs de développement durable en Afrique de l'Ouest.

**À propos de PIA :** La plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) est une zone industrielle intégrée installée sur plus de 455 Ha, et axée sur la création des florissantes chaînes de valeur allant de l'approvisionnement en matières premières, à la transformation des ressources (fabrication) et à l'exportation de produits finis. PIA vise à fournir aux investisseurs une passerelle pour intégrer le paysage africain en leur fournissant les infrastructures, une ambiance propice aux affaires et les accompagner tout au long de la chaîne de valeur de leurs produits, de part notre approche écosystémique. PIA est stratégiquement située sur une autoroute qui est reliée à l'aéroport et au port autonome. PIA aura une proximité avec la future voie ferrée proposée pour une meilleure gestion plus économique du fret. En plus de son guichet unique, PIA a un poste de police ainsi qu'une caserne de sapeurs pompiers, parmi tant d'autres installations. Arise est une entreprise experte dans le développement d'infrastructures industrielles et de leurs écosystèmes dédiés. Elle conçoit, finance, construit et gère de grands projets dans toute l'Afrique à l'image de la PIA au Togo.

**[www.pia-togo.com](http://www.pia-togo.com)**

**À propos de LEED :** Le système d'évaluation LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est un programme de certification de bâtiments écologiques développé par le U.S. Green Building Council. Il vise à encourager la construction et l'exploitation de bâtiments respectueux de l'environnement et de la durabilité.  
<https://www.usgbc.org/leed>

#### **CONTACT :**

**Adresse :** Plateforme Industrielle d'Adetikopé BP12917 Rue Nationale no. 01, Adetikopé, Togo

**Site internet :** <https://pia-togo.com>

**Directeur communication PIA :** Florent Paul-Marc Dikoumé / [florent.dikoume@arisenet-com](mailto:florent.dikoume@arisenet-com).

# CHANGEMENT DES FORMULAIRES DE DÉPÔT ET DE RETRAIT

POUR TOUTES OPÉRATIONS  
DE DÉPÔT ET DE RETRAIT  
EN ESPÈCES,

AUX **GUICHETS DES BANQUES**

*vous devrez préciser l'origine  
et la destination des fonds*

OMY Coned

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



COPIE

SIGNIFICATION D'UNE LETTRE

L'an deux mil vingt-quatre Et le Jeudi onze (11) Juillet 2024 à 10 heures 31 minutes.

A la requête de la société Lomé Container Terminal (LCT) S.A, Bd du Mono, rond-point foyer des Marins, Zone portuaire, 09 BP : 9103, Lomé-Togo, Tél : 22 53 70 00, représentée par son Directeur général Monsieur Rachid BAHO, lequel fait élection de domicile au siège de ladite société sise au Port Autonome de Lomé (PAL) ;



Nous, André T. SAMA BOTCHO, Huissier de Justice près la Cour d'Appel du TOGO et le Tribunal de Grande Instance de Lomé y demeurant Au des Eyalas, 1<sup>er</sup> Ven à droite après le Feu Tricolore de Djidjoké, Immeuble KOUNOUBIE, 1<sup>er</sup> Etage

Avons signifié et en-tête des présentes laissé à :

Monsieur AHOUANOU Kodjovi, Vessel clerk, Matricule : 1046, Cel : 90 15 82 67, demeurant et domicilié à Lomé, en son domicile ou en son bureau où étant et parlant à : Joint sur le numéro indiqué ci-dessus, l'opérateur de téléphonie mobile nous signale que le numéro est momentanément suspendu. Monsieur AHOUANOU Kodjovi est sans nouvelles, selon sa personne ressource, Monsieur Botcho Dodji, joint sur le 90 86 34 37. L'original de la lettre N°432/LCT/DRH/KDE/OTA/RBA/2024 signée à Lomé, le 09 Juillet 2024 par le Directeur Général de la Société Lomé Container Terminal (LCT) SA dont l'objet est : «convocation à un entretien préalable de licenciement pour abandon de poste » ;

Lettre commençant par : «Depuis la date du 27 Avril 2024 vous ne vous êtes plus présenté à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif ..... » Et se terminant par : « ..... Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.» ;

La Présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES, A CE QU'IL N'EN IGNORE

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tant l'original de la lettre ci-dessus indiquée que copie du présent exploit dont le coût est de trente mille (30.000) Francs CFA.

L'HUISSIER, [Signature]

LCT Lomé Container Terminal S.A.

SIF: 1000160866 RCM/ : Lomé 2008 B 2184 09809103 Lomé - TOGO Tel: (+228) 22 53 70 00 (+228) 22 53 70 25

Lomé, le 09 juillet 2024

A

Monsieur AHOUANOU Kodjovi Vessel Clerk, Matricule: 1046 Tél: 90158267 Lomé-Togo

N/Réf: 432 /LCT/DRH/KDE/OTA/RBA/2024

Objet: Convocation à un entretien préalable de licenciement pour abandon de poste

Monsieur,

Depuis la date du 27 avril 2024 vous ne vous êtes plus présenté à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif.

Après avoir épuisé nos moyens disponibles pour vous contacter, nous envisageons un éventuel licenciement du fait de votre absence qui impacte l'organisation du travail et de l'entreprise.

Conformément à l'article 78 du code du travail, nous vous demandons de vous présenter au bureau du Directeur Général le 24 juillet 2024 à 10H00, afin d'avoir un entretien.

Nous vous rappelons qu'il vous est loisible de vous faire assister par toute personne de votre choix appartenant à l'entreprise ou au syndicat auquel vous êtes affilié.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur Général, [Signature] Rachid BAHO Chief Executive Officer

ETUDE DE Me André T. SAMA BOTCHO

2° ORIGINAL

Huissier de Justice Actes Judiciaires et Extrajudiciaires Administrateur des Biens Vente - Recouvrement de Créances Gérance d'Immeubles

PROCES - VERBAL DE RECHERCHES INFRUCTUEUSES

L'an deux mil vingt-quatre

Et le Jeudi onze (11) Juillet ;

A la requête de la Société Lomé Container Terminal (L C T) S.A, sise au Bd du Mono, rond-point Foyer des Marins, Zone Portuaire, 09 BP 9103, Lomé -Togo, Tél : (228) 22 53 70 00, représentée par son Directeur Général, Monsieur Rachid BAHO, agissant en qualité et faisant élection de domicile au siège de ladite société;

Lequel requiert notre Ministère aux fins de signifier à Monsieur AHOUANOU Kodjovi, Vessel clerk, Matricule : 1046, Cel : 90 15 82 67, demeurant et domicilié à Lomé, l'original de la lettre N°432/LCT/DRH/KDE/OTA/RBA/2024 signée à Lomé, le 09 Juillet 2024 par le Directeur Général de la Société Lomé Container Terminal (LCT) SA dont l'objet est : «convocation à un entretien préalable de licenciement pour abandon de poste » ;

Lettre commençant par : «Depuis la date du 27 Avril 2024 vous ne vous êtes plus présenté à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif ..... » Et se terminant par : « ..... Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.» ;



DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Nous, André T. SAMA BOTCHO, Huissier de Justice près la Cour d'Appel du TOGO et le Tribunal de Grande Instance de Lomé y demeurant Au des Eyalas, 1<sup>er</sup> Ven à droite après le Feu Tricolore de Djidjoké, Immeuble KOUNOUBIE, 1<sup>er</sup> Etage

Avons préparé l'acte de signification de la lettre N°432/LCT/DRH/KDE/OTA/RBA/2024 le mercredi 10 juillet 2024 ;

Avenue des Eyalas, 1<sup>er</sup> Ven à droite après le Feu Tricolore de Djidjoké, Immeuble KOUNOUBIE, 1<sup>er</sup> Etage Compte ECOBANK N° 148040012001 compte UTB N°0103247135502100-96 07 BP. : 14435 - Lomé 07 Tél 90 02 32 25/ 22 51 58 84 /FAX. 22 50 64 38 N. L. F. : 1009172449

Diligence \* Probité \* Satisfaction

Que ne connaissant pas le domicile du Sieur AHOUANOU Kodjovi et ne connaissant personne pouvant nous y conduire, nous avons donc tenté, à plusieurs reprises, de le joindre par téléphone sur le 90 15 82 67 mais en vain ;

Que de toute la journée du mercredi 10 juillet 2024 et le matin du jeudi 11 juillet 2024, nous avons le message vocal de l'opérateur de téléphonie mobile en ces termes : «le numéro de votre correspondant est momentanément suspendu, votre appel ne peut aboutir » ;

Que nous avons, par ailleurs, joint sa personne à prévenir, du nom de monsieur BOTCHO Dodji sur le 90 86 34 37 pour savoir s'il pouvait recevoir la lettre pour lui. La personne à prévenir nous a opposé un refus pour motif qu'il n'a plus eu des nouvelles de monsieur AHOUANOU Kodjovi, il y a belle lurette ;

Qu'en définitive Monsieur AHOUANOU Kodjovi reste introuvable ;

Que c'est sur ces tractations que notre opération de signification de la lettre, demeurée infructueuse, prit fin ce jour du jeudi 11 juillet 2024 à 10 heures 31 minutes ;

Que le procès-verbal de signification de la lettre est annexé au présent procès-verbal;

Et de tout ce qui précède, nous, huissier de justice susdit et soussigné, avons dressé le présent procès-verbal de recherches infructueuses pour servir et valoir ce que de droit ;

Coût du présent exploit .....40.000F CFA.

L'HUISSIER, [Signature]



## Moov Africa Togo et Ecobank

# Les abonnés Moov peuvent désormais retirer leur "Flooz" dans les guichets Ecobank

Pour renforcer l'inclusion sociale et financière des populations, Moov Africa Togo et Ecobank-Togo, ont lancé ce mercredi 17 juillet, le service de retrait Moov money Flooz sur les guichets automatiques bancaires (GAB) Ecobank. Ce nouveau service permet aux utilisateurs du service Flooz de retirer des fonds dans les guichets automatiques bancaires d'Ecobank, sans recourir à une carte bancaire.



Innover pour permettre aux abonnés de gagner en autonomie dans la jouissance des services mobiles money, est l'objectif du service de retrait Moov money GAB. Fruit d'un partenariat entre l'opérateur de télécommunications Moov Africa Togo et la banque panafricaine Ecobank-Togo, ce service donne la possibilité aux abonnés Moov, disposant d'un compte Flooz de retirer son argent dans les guichets Ecobank à n'importe quel moment. « Avec cette solution qu'on a mise à la

disposition de nos clients, ils peuvent opérer 24h/ 24, et 7j/ 7. Elle permet à nos clients, de ne plus aller dans les agences Moov Africa Togo ou dans les agences Ecobank-Togo ou chez les points express, mais de leur permettre de faire leur opération de retrait à travers les guichets Ecobank-Togo », a déclaré le directeur général d'Ecobank-Togo, Souleymane Touré.

Pour le directeur général de Moov Africa Togo, El Bedraoui Younes, ce nouveau service montre l'engagement de la société de téléphonie mobile

à innover en vue d'apporter des réponses claires aux préoccupations de la clientèle. « C'est une réponse encore plus avancée à ce que nous pouvons faire. C'est une réponse adaptée. Nous avons compris qu'il y a des besoins de disponibilité, de proximité et aussi des besoins d'être capable à tout moment de profiter de ses ressources, de son argent. Et justement, cette solution aujourd'hui permet cette symbiose entre deux institutions, un opérateur Télécom, mais aussi une banque pour donner le meilleur à nos clients », a-t-il déclaré.

« Un jour férié, une nuit profonde. En cas d'intempéries lorsqu'on a besoin d'argent, aujourd'hui il n'y a plus de barrière. Aujourd'hui vous pouvez simplement générer un code en allant sur \*155, votre code moov, vous choisissez (5) retrait, vous choisissez (3) retrait guichet, puis vous choisissez encore (1) Ecobank. Et là après vous pouvez donc mettre le montant du retrait que vous voulez retirer sur votre compte Moov ». Mais le minimum à retirer en

voulant recourir au service Moov money GAB est 10.000 fcfa. « Alors vous mettez un montant partir de 10.000 fcfa, mais vu que c'est un guichet automatique, il n'y a pas de pièces qu'on peut retirer. Alors des multiples de 1000, comme 11000, 12000 jusqu'à 400 000 fcfa peuvent être retirés. Vous générez un code qui vous est envoyé par SMS sur votre compte. Vous saisissez le code en tapant le montant et la magie arrive. Le montant sort directement sans aucun frais », a expliqué le chargé des canaux digitaux à Ecobank-Togo, Noël Agbo. Abordant les avantages de ce nouveau service, El Bedraoui Younes, l'explique en ces termes : « l'initiateur de la transaction va recevoir un numéro ou un code secret qui lui permet effectivement en se déplaçant dans les GAB d'Ecobank partout sur le territoire togolais de pouvoir effectuer ce retrait, que ça soit pour lui-même ou pour un destinataire qui devrait disposer du code secret. C'est un service à la fois innovant mais aussi simple pour les utilisateurs. C'est un grand avantage d'avoir accès à une solution de paiement qui est le

GAB, en toute simplicité, tout en étant pas forcément un client de Moov ou un client de la banque Ecobank ». L'autre avantage est que le retrait d'argent peut être fait dans un guichet sans utiliser une carte de guichet automatique.

Pour les deux partenaires, ce nouveau service est un pas de plus vers davantage d'inclusion financière des populations. « L'inclusion financière nous concerne tous et donc avec ce service, on permet à une large partie de la population d'être dans le système financier et d'être en mesure de faire leur opération bancaire donc en toute tranquillité. Avec cette solution que nous venons de déployer, je pense que la problématique de l'inclusion financière a connu une amélioration », a déclaré Souleymane Touré.

Avec 48% du part de marché de la téléphonie mobile au Togo, Moov Africa Togo dispose d'environ 20.000 points de vente sur le territoire. 80.000 transactions en moyenne sont effectuées à travers Moov money par jour.

**Edy Alley**

## Alcool illégal

## Les risques de consommer ces poisons sont énormes ... !

**La consommation de l'alcool illégal est un fléau qui touche le monde entier. Cela est source de beaucoup d'hospitalisations. Malheureusement, un grand nombre de consommateurs ne savent même pas qu'ils sont en train de boire un « poison ».**

En Russie, environ 900 personnes meurent chaque année après avoir consommé de l'alcool de contrefaçon, selon l'Union nationale des droits des consommateurs du pays. En Iran, 44 personnes seraient décédées à cause de l'alcool toxique en 2020. Et au moins 45 personnes sont mortes en Indonésie après avoir consommé de l'alcool de fabrication artisanale en 2018. En 2022, les enquêteurs ont découvert des traces de méthanol dans les corps de 21 adolescents décédés dans une boîte de nuit en Afrique du Sud.

Selon la Methanol Poisoning Initiative (MPI), 60 incidents liés au méthanol ont été signalés dans le monde en 2023, entraînant 309 décès. L'initiative, mise en place par l'université d'Oslo et Médecins sans frontières (MSF), souligne que la majorité des cas d'empoisonnement sont signalés dans les pays asiatiques.

Boire du méthanol industriel, même en petite quantité, est extrêmement dangereux. Selon le Public Health England du Royaume-Uni, l'ingestion ou l'inhalation de vapeurs

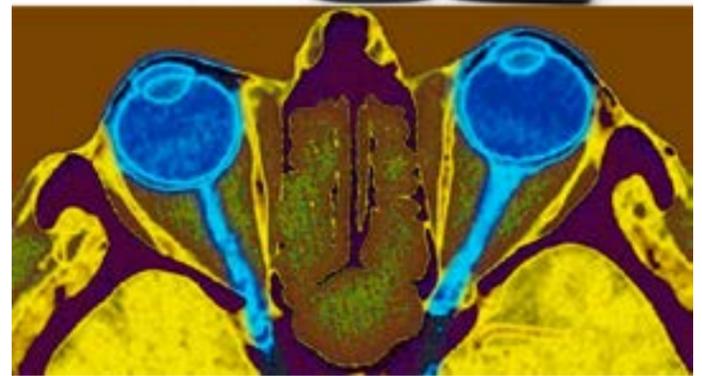
personne et, dans certains cas, la rendre aveugle.

#### Comment savoir si une boisson alcoolisée est toxique ?

Quel que soit le pays où vous vous trouvez, vous pouvez être victime de vendeurs d'alcool illégaux. L'agence internationale de police Interpol conseille d'acheter auprès de vendeurs réputés : « Si le produit est vendu bien en dessous de son prix normal ou ne semble pas inclure les taxes normales sur les alcools, il s'agit probablement d'un faux ». Il met en garde contre d'autres signes révélateurs : « Vérifiez la mauvaise qualité de l'emballage, les fautes d'orthographe et

le cas ». Mais même les points de vente les plus huppés peuvent vendre à leur insu des boissons empoisonnées. En Afrique

En revanche, le méthanol, qui a une légère odeur d'alcool et est relativement bon marché, est hautement toxique et impropre



#### Vos yeux sont en danger

et au Togo, des boissons alcoolisées bon marché colonisent l'espace public. Et les populations, surtout les jeunes en raffolent.

#### Mais, fait-on vraiment des vérifications ?

#### Quelle est la différence entre le méthanol et l'éthanol ?

L'éthanol et le méthanol sont des types d'alcool utilisés comme carburant et comme solvant. L'éthanol, qui est un produit chimique coûteux, se trouve également dans les boissons alcoolisées telles que la bière, le vin et les spiritueux. La

à la consommation. Historiquement, ce produit chimique antigel était distillé à partir du bois et est également connu sous le nom d'alcool de bois.

Dans certains pays, comme le Sri Lanka, la production illégale d'alcool affecte l'environnement et la faune. En 2022, des agents de protection de la nature ont sauvé un éléphant dont la trompe était coincée dans un tonneau utilisé pour la fabrication d'alcool illicite. Les écologistes accusent également les contrebandiers de tuer des éléphants pour protéger leurs activités illégales de



Un atelier de fabrication illégale de la Vodka en Russie

La plupart de ces cas sont liés au méthanol, un composé toxique que l'on retrouve fréquemment dans les produits alcoolisés illégaux, tels que le moonshine et la gnôle. Le méthanol est produit au cours du processus de brassage et est concentré par le processus de distillation. Les fabricants commerciaux le réduisent à des niveaux sûrs pour la consommation humaine.

Mais les trafiquants d'alcool ajoutent souvent du méthanol industriel, que l'on trouve dans les peintures et les vernis, pour renforcer les breuvages artisanaux bon marché. Même de petites quantités de ce composé toxique peuvent entraîner la cécité, des lésions hépatiques et, éventuellement, la mort.

de méthanol peut avoir de graves effets sur la santé, notamment, le coma ; des convulsions ; des lésions du système nerveux ; la cécité ; la mort. Lorsque l'acide s'accumule dans les reins, il bloque l'écoulement de l'urine, ce qui augmente la teneur en sel et provoque une insuffisance rénale.

Même les systèmes médicaux les plus développés ne parviennent pas à sauver la vue des patients qui ont consommé de l'alcool illégal. Selon les témoignages, les patients se présentent aux services d'urgence avec des vertiges, des nausées, des maux d'estomac, des vomissements et une vision floue. Le méthanol peut attaquer le nerf optique à l'arrière de l'œil. C'est ce qui peut affecter la vision d'une

la forme inhabituelle des bouteilles ».

Et faites preuve de bon



Un atelier de fabrication illégale d'alcool au Kenya

sens : « Méfiez-vous des mauvaises odeurs. Si le produit sent le décapant ou le dissolvant de vernis à ongles, c'est probablement

consommation d'alcool peut entraîner des maux de tête et des nausées, mais ces effets sont temporaires.

production d'alcool dans les zones de jungle où les éléphants se promènent.

**Edem Dadzie**

## Opérations chirurgicales de la cataracte

## Environ 300 cas de cataractes dépistés et opérés dans la Kara

Pour réduire la cécité due à des cas de cataracte, le Programme national de la santé oculaire (PNSO) déploie une mission d'opération chirurgicale dans le pays. Grâce au soutien du gouvernement togolais et à l'appui financier de la CBM, environ 2000 yeux sont dépistés et opérés de la cataracte. Ciblent essentiellement les populations vulnérables, cette mission est à l'étape de la région de la Kara, après avoir couvert les autres régions du pays. Débutée ce 15 juillet, la campagne de chirurgie de la cataracte s'achève, ce 18 juillet dans la région.

Bien que curable, la cataracte continue de faire des victimes surtout dans les pays en voie de développement, notamment au Togo. Depuis le 3 juin dernier, le PNSO coordonne des missions chirurgicales à travers les différentes régions du pays. Dans la Kara, environ 300 patients sont dépistés et opérés de la cataracte. Au CMS de Kétau dans le district sanitaire de la Binah, tout comme au CMS de Baga dans la préfecture de Doufelgou, les patients de cataractes ont été opérés. Cette campagne a également été l'occasion pour la mission de sensibiliser les populations sur la santé oculaire. Il s'est agi ensuite de faire le suivi et l'évaluation des patients, issus essentiellement de la population fragile des

différentes localités. Altérant la vision de près comme de loin, la cataracte est une opacification totale ou partielle du cristallin. Bien que curable, la cataracte nécessite une opération chirurgicale pour en guérir. Cette opération préserve le malade de tout risque de cécité. L'intervention chirurgicale va ainsi permettre au patient déficient visuel de retrouver son autonomie en recouvrant sa vue. Les patients sont à même de retrouver une vie normale, tout en renouant avec leurs différentes activités génératrices de revenus et contribuer ainsi au développement économique. Véritable enjeu de santé oculaire, la cataracte continue de faire des victimes surtout dans

les pays en voie de développement. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la promotion de la santé oculaire. Elle a pour objectif de lutter contre la cécité dans le

étude, la prise en charge des patients se révèle comme une nécessité. Elle montre que 84% des causes des déficiences visuelles au Togo sont curables et que près de 200 mille yeux

du pays. Environ 2000 yeux ont été dépistés et opérés sur toute l'étendue du territoire national. Le PNSO est l'organe de coordination des interventions en matière de la santé oculaire



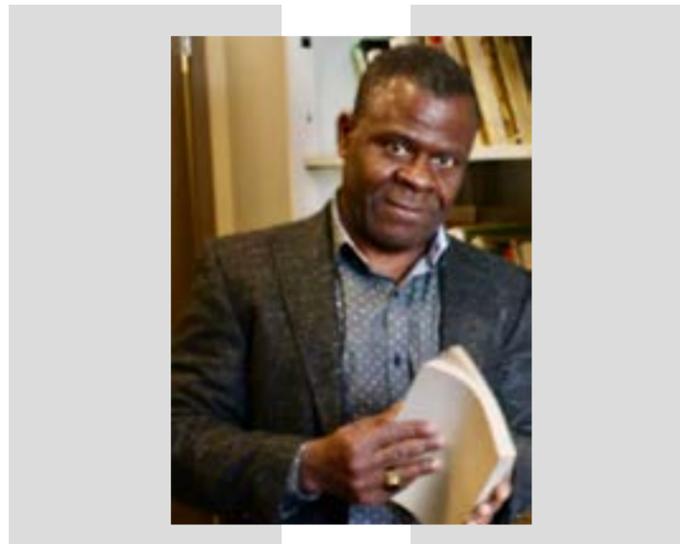
pays. Selon une récente enquête nationale sur les déficiences visuelles au Togo, 20,8% de la population âgées de 50 ans et plus sont déficients visuels et que la cataracte représente 60% des causes (ARCE Togo, 2014). A la lumière de cette

avec cataracte non opérés existent à ce jour dans le pays. Cette mission portée par le PNSO, entre dans le cadre du Programme national de lutte contre la cécité (PNLC). Elle a pris en compte toutes les régions

au Togo. Ces actions sur le terrain témoignent de la préoccupation que le gouvernement, accompagné par ses partenaires accordent à la santé oculaire des populations.

## Hommage

## Selom Komlan Gbanou est devenu une étoile au firmament



Depuis quelques années, notre très cher ami de toujours Selom Komlan Gbanou souffrait d'une grave maladie handicapante au Canada où il vivait et travaillait comme professeur d'université.

Il est décédé le 16 juillet 2024. Selom est né en 1964. Il a débuté ses études universitaires à l'Université du Bénin de Lomé, au département de Lettres Modernes. Il les a poursuivies à Bayreuth en Allemagne. Selom était l'un de mes anciens étudiants et un ami qui fit partie du fameux groupe des tractographes dramaturges autour de la revue Propos Scientifiques

créée et animée par l'universitaire Huenumadji Afan et moi. Plus qu'un simple universitaire, il fut un brillant intellectuel toujours curieux et prolix. À Bayreuth, il avait fondé avec un ami la revue "Palabres" où les plumes de tous les horizons déposaient leurs réflexions scientifiques et intellectuelles. Selom était un écrivain qui prenait son temps dans l'exercice artistique délicat

de la littérature. Il était dramaturge, metteur en scène, nouvelliste et surtout poète. C'est à travers la poésie qu'il a excellé avec des oeuvres comme "Amour battant" (Awoudy, 2016) et "Enfantissages" (Awoudy, 2014). Son oeuvre poétique est l'une des plus abouties de la poésie togolaise. Il donnait souvent des coups de main à des écrivains débutants qui cherchaient leur voie sur les chemins de l'écriture.

Selom fut un pionnier du journalisme vrai au Togo après le monopole détestable de la parole unique sous la dictature du parti unique. Avec un groupe d'amis, ils avaient

créé le journal satirique "Kpakpa Désenchanté". Il s'était agi d'un journalisme militant qui a accompagné la lutte du peuple togolais pour la liberté et la démocratie malgré les terribles menaces et les dangers de ce genre d'exercice dans une dictature militaire. Quand prit fin l'aventure de "Kpakpa Désenchanté", il lui arrivait de prêter sa plume

au journal "La Tribune des Démocrates" que je dirigeais à l'époque, dans les années de braise 1990. Fervent partisan de la liberté, il était un vrai combattant désintéressé, loin des calculs opportunistes et carriéristes.

Lors de ses retours au pays, il ne négligeait jamais son terroir natal de Tchekpo dans le Yoto pour s'y ressourcer. Touche à tout, il avait fait des expositions de peinture et de photographie. Mais son terrain artistique de prédilection était les lettres en tant que créateur, critique et essayiste. Lorsque je fus informé par son grand ami Martin Gbénouga, trois jours plus tôt, que les médecins avaient débranché toute le tuyauterie qui le maintenant encore en vie, je reçus un uppercut émotionnel. Les mots étaient absents comme disparus. Évanouis. Attendre l'inéluctable. Attente angoissante et douloureuse. Expression de l'impuissance de l'être humain incapable de

donner un filet de souffle à un être cher aspiré par le néant. Malgré la cruauté de Koudjesu-la-Mort, Selom ne sera pas néantisé. Ses oeuvres intellectuelles et artistiques lui survivront.

Avec ce décès qui nous appauvrit d'une amitié chaude et complice, nous les amis de Selom, je constate que le petit cercle des amitiés militantes et artistiques que nous avons dressé comme deux mains ouvertes vers l'être humain en signe d'amour depuis les années 1985-1990, est en train de subir l'érosion insidieuse du temps qui passe. Noël Tingayama Mawo, Camille Amouro, Selom Komlan Gbanou nous ont adieués, mais ils demeurent vivants en nous, gravés dans nos coeurs endeuillés au fer rouge de l'amour.

Selom, le combattant infatigable de la liberté, tu as chevauché une comète pour rejoindre les étoiles. Essayons nos larmes. Salut, l'Artiste !

Ayayi Togoata APÉDO-AMAH



Outré

SIVOP  
professionnels & consultants



Viens découvrir  
**la reine!**

**Super Régionale Kara**

Savanes - Kara - Centrale

**20** JUIL.  
2024 | 21h

PASS

2.000 F

3.000 F

Réservation  
**5.000 F**

Palais des Congrès de Kara

Moov  
Africa

Sponsor Officiel  
depuis 2007

G-COM